



## Séparation de corps et de biens

Par la grande véro, le 15/11/2008 à 11:32

Bonjour

Il y a 40 ans, mon père est DCD. Ma mère s'est remariée il y a 30 ans mais depuis 10 ans, sa vie est un enfer car il est très méchant et très violent verbalement. Il a fait le vide complet autour d'elle. Elle a aujourd'hui 76 ans et vient de subir une grave opération qui lui a fait prendre conscience qu'elle ne peut continuer de vivre ainsi et subir continuellement cet homme qui la harcèle. Elle envisage une séparation de corps et de biens car elle ne souhaite pas le divorce. Elle possède une maison que mes parents avaient achetés ensemble où elle y vivait avec son nouveau mari et lui possède également une maison en location. Elle touche une petite retraite (600 € par mois). Merci de m'indiquer quels sont ses droits et ses devoirs que je puisse l'aider dans sa démarche qui n'est pas facile pour elle. Je n'ai qu'une mère et j'aimerais qu'elle termine sa vie dans la sérénité et le bonheur. Un grand merci d'avance. La grande véro